

**Agence fédérale de développement
économique pour le Sud de l'Ontario**

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2020

James Meddings
Président

Lisa St-Amour, MBA, CPA, CMA
Dirigeante principale des finances

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par
la ministre du Développement économique et des Langues
officielles, 2020

Numéro de catalogue: lu94-1F-PDF

ISSN 2368-349X

Rapport financier trimestriel — Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2020

Déclaration décrivant les résultats, les risques et les changements importants dans les opérations, le personnel et les programmes

1. Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et dans la forme et aux modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Le présent rapport devrait être lu parallèlement au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses de 2020–2021. Le présent rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ni d'un examen.

1.1 Pouvoirs, mandat et responsabilité de base

L'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario) a pour mandat de « renforcer la capacité du Sud de l'Ontario en matière d'innovation, de développement économique et de croissance ».

Des détails et des renseignements supplémentaires sur les pouvoirs, le mandat et la responsabilité de base de FedDev Ontario se trouvent dans la [partie II du Budget principal des dépenses](#) et le [Plan ministériel 2020–2021](#) de FedDev Ontario.

1.2 Méthode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations ci-joint comprend les autorisations de dépenser qui ont été accordées à FedDev Ontario par le Parlement et celles utilisées par FedDev Ontario, conformément au budget principal des dépenses et au budget supplémentaire des dépenses pour l'exercice financier 2020–2021. Le présent rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'un cadre d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière en ce qui concerne l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de mesures législatives, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

FedDev Ontario utilise la méthode de comptabilité d'exercice intégrale pour préparer et présenter ses états financiers annuels qui font partie de son processus de rapport sur le rendement. Néanmoins, les autorisations de dépenser votées par le Parlement demeurent axées sur les dépenses.

1.3 Structure financière de FedDev Ontario

FedDev Ontario gère ses dépenses en vertu de deux crédits :

- ♦ le Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement, qui comprend les autorisations de l'Agence liées aux dépenses de personnel, de fonctionnement et d'entretien;
- ♦ le Crédit 5 – Subventions et contributions, qui comprend toutes les autorisations liées aux paiements de transfert.

Les dépenses en vertu des autorisations législatives budgétaires, pour lesquelles les paiements sont effectués en vertu d'une loi préalablement approuvée par le Parlement et qui ne font pas partie des projets de loi des crédits annuels, comprennent des postes tels que la part du gouvernement du Canada au titre du régime d'avantages sociaux des employés.

Il convient de noter en particulier pour cet exercice financier qu'en raison de la COVID-19, il y a une augmentation significative des autorisations et des dépenses au titre de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national* dans le cadre du crédit législatif.

2. Faits saillants des résultats du trimestre et du cumul annuel (CA)

La présente section présente les principaux éléments qui ont contribué à l'augmentation ou à la diminution nette des autorisations disponibles pour l'exercice et les dépenses réelles pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2020.

2.1 Analyse des autorisations (Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement et Crédit 5 – Subventions et contributions et dépenses législatives)

Le total des autorisations disponibles et des dépenses prévues est passé à 548,1 millions de dollars pour l'exercice 2020-2021, comparativement à 262,7 millions de dollars pour l'exercice 2019-2020, comme l'illustre le tableau « Autorisations budgétaires disponibles ».

À l'heure actuelle, FedDev Ontario a reçu 186,4 millions de dollars (75 %) de son budget principal des dépenses un montant supplémentaire de 253,7 millions de dollars dans le budget supplémentaire des dépenses A et 103,4 millions de dollars en crédits législatifs accordés au titre de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national* identifiés dans le budget supplémentaire des dépenses B. L'Agence devrait recevoir la totalité des fonds qui lui ont été alloués dans le cadre du budget principal des dépenses B (les 65,7 millions de dollars restants), et du budget supplémentaire des dépenses B (85,3 millions de dollars) en décembre 2020.

L'augmentation nette de 285,4 millions de dollars est liée aux éléments suivants :

- ♦ une diminution de 3,7 millions de dollars pour le crédit 1 (autorisations des dépenses de fonctionnement);
- ♦ une augmentation de 36,6 millions de dollars du crédit 5 (autorisations de subventions et de contributions);
- ♦ une augmentation de 252,5 millions de dollars des dépenses législatives.

Crédit 1 – Autorisations des dépenses de fonctionnement

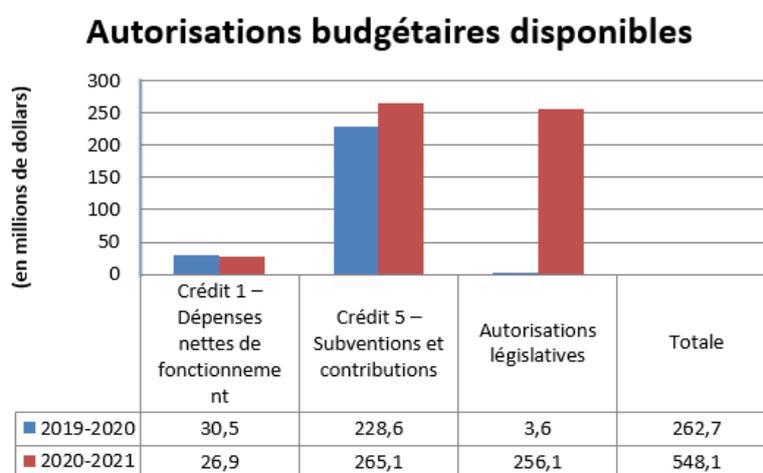
Le total des autorisations actuellement disponibles pour les dépenses de fonctionnement au titre du crédit 1 pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2021 s'élève à 26,9 millions de dollars, comparativement à 30,5 millions de dollars pour l'exercice 2019-2020. Cette diminution nette de 3,7 millions de dollars est attribuable au fait que FedDev Ontario n'a pas reçu la totalité de ses crédits, qui devraient être libérés en décembre 2020.

Crédit 5 – Subventions et contributions

Les autorisations pour les subventions et contributions totales du crédit 5 disponibles pour l'exercice 2020-2021 s'élèvent à 265,1 millions de dollars, comparativement à 228,6 millions de dollars pour l'exercice 2019-2020, soit une augmentation nette de 36,6 millions de dollars. Les autorisations disponibles pour les subventions et contributions au titre du crédit 5 comprennent 101,5 millions de dollars principalement pour le financement du Fonds d'aide et de relance régionale (FARR), approuvé dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (A), ainsi que le crédit provisoire de 163,6 millions de dollars (75 %) du Budget principal des dépenses de FedDev Ontario. Le reste des fonds, 54,5 millions de dollars, devrait être reçu en décembre 2020.

Autorisations législatives

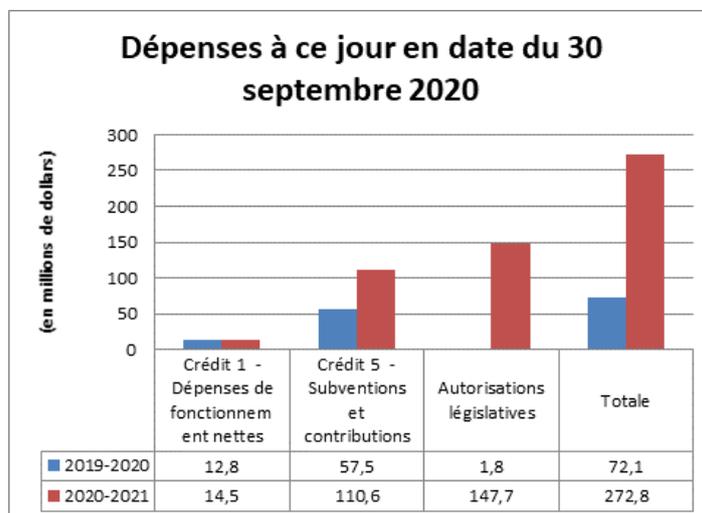
Le total des autorisations législatives accordées pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 s'élève à 256,1 millions de dollars, comparativement à 3,6 millions de dollars pour l'exercice précédent (2019-2020), soit une augmentation nette de 252,5 millions de dollars. L'augmentation des autorisations législatives disponibles est principalement due aux autorisations du Fonds d'aide et de relance régionale (FARR) accordé à FedDev Ontario dans le cadre de la Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national.



* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

2.2 Analyse des dépenses

Au 30 septembre 2020, les dépenses cumulées s'élevaient à 272,8 millions de dollars, soit une augmentation de 200,7 millions de dollars, contre 72,1 millions de dollars au même moment en 2019. L'augmentation des dépenses est principalement attribuable au Fonds d'aide et de relance régionale (FARR) accordé à FedDev Ontario dans le cadre de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*.



Les dépenses budgétaires du deuxième trimestre de 2020-2021 ont totalisé 114,6 millions de dollars, contre 42,9 millions de dollars pour la même période en 2019-2020, tel qu'indiqué dans le tableau des dépenses budgétaires du deuxième trimestre 2019-2020. L'augmentation nette de 71,7 millions de dollars peut être attribuée principalement à l'augmentation des dépenses par le biais du Fonds régional de secours et de redressement (RRRF) accordé à FedDev Ontario dans le cadre de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*.

Crédit 1 (dépenses de fonctionnement)

Les dépenses nettes du deuxième trimestre pour le crédit 1 sont de 7,8 millions de dollars alors qu'elles étaient de 6,7 millions de dollars à la même période de l'exercice précédent. L'augmentation globale de 1,1 million de dollars est due à une augmentation de 1,3 million de dollars (ou 20 pourcent) en dépenses de personnel liées à la prestation du FARR et à une diminution de 0,2 million de dollars (soit 97 %) des dépenses pour les transports et les télécommunications en raison de la réduction des dépenses de voyage due à la pandémie de COVID-19.

Les dépenses au titre des autres articles courants n'ont pas connu de fluctuations importantes.

Crédit 5 (Subventions et contributions)

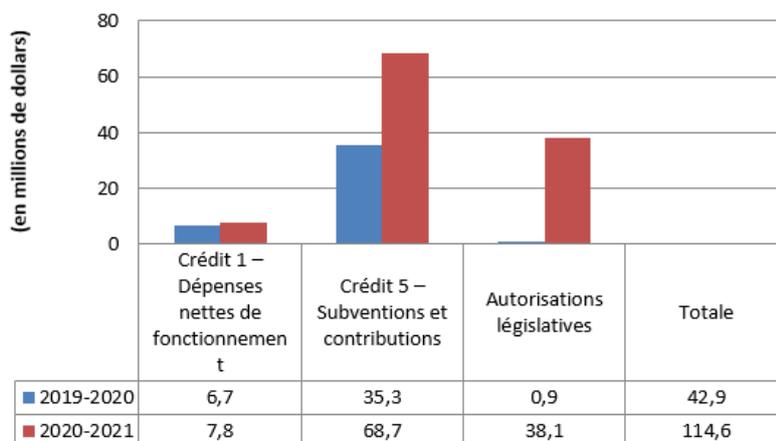
Les dépenses en paiements de transfert par l'intermédiaire des autorisations votées se sont élevées à 68,6 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2020-2021, contre 35,3 millions de dollars au cours du même trimestre de 2019-2020. L'augmentation des dépenses est principalement attribuable au Fonds d'aide et de relance régionale (FARR) accordé à FedDev Ontario dans le cadre de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*.

Autorisations législatives

Les dépenses effectuées par le biais des autorisations législatives se sont élevées à 38,1 millions de dollars au deuxième trimestre 2020-2021, contre 0,9 million de dollars au même trimestre 2019-2020. L'augmentation des dépenses est attribuée aux paiements de transfert effectués par le biais du Fonds d'aide et de relance régionale (FARR) dans le cadre de la *Loi sur les paiements pour les événements de santé publique de portée nationale*.

(Pour de plus amples renseignements sur les dépenses, voir le tableau Dépenses ministérielles budgétaires par article courant en annexe.)

Dépenses budgétaires du deuxième trimestre



* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

3. Risques et incertitudes

En réponse à la pandémie de COVID-19, 436,4 millions de dollars ont été alloués aux autorisations de FedDev Ontario pour la mise en œuvre du Fonds d'aide et de relance régionale (FARR). Le FARR fournit des contributions financières sous forme de prêts sans intérêt pour aider à soutenir les coûts fixes de fonctionnement des PME, dont les revenus ont été affectés par la pandémie de COVID-19. Étant donné la nature des activités de FedDev Ontario, on ne s'attend pas à ce que l'écllosion de COVID-19 ait un impact opérationnel majeur sur FedDev Ontario.

Sur le total de 695,5 millions de dollars qu'il est proposé d'utiliser pour FedDev Ontario, 548,1 millions de dollars sont disponibles à partir du deuxième trimestre. FedDev Ontario devrait recevoir la totalité de ses ressources pour le Budget principal des dépenses 2020-2021 et le restant du budget supplémentaire des dépenses B en décembre 2020.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

En réponse à la pandémie de COVID-19, 436,4 millions de dollars en financement supplémentaire ont été alloués aux autorisations de FedDev Ontario, principalement pour le financement et les coûts de fonctionnement relatifs à la prestation du Fonds d'aide et de relance régionale (FARR). Le FARR fournit des contributions financières sous forme de prêts sans intérêt pour aider à soutenir les coûts fixes de fonctionnement des PME, dont les revenus ont été affectés par la pandémie de COVID-19.

Approbation par les hauts fonctionnaires

James Meddings

Président

Ottawa, Canada

Lisa St-Amour, MBA, CPA, CMA

Dirigeante principale des finances

Déclaration des autorisations (non vérifiée) ¹ (en milliers de dollars)

	Exercice 2020-2021			Exercice 2019-2020		
	Total disponible pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 ²	Utilisé au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2020	Utilisé depuis le début de l'exercice à la fin du trimestre	Total disponible pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 ²	Utilisé au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2019	Utilisé depuis le début de l'exercice à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement nettes	26 858	7 798	14 478	30 519	6 718	12 848
Crédit 5 – Subventions et contributions	265 138	68 686	110 617	228 565	35 344	57 452
Autorisations budgétaires législatives :	256 146	38 088	147 742	3 566	882	1 765
Total des autorisations	548 142	114 572	272 837	262 650	42 944	72 065

¹ Les chiffres ont été arrondis pour rapprocher les tableaux.

² Comprend les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifié)

1

(en milliers de dollars)

Dépenses	Exercice 2020-2021			Exercice 2019-2020		
	Dépenses ajustées prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 ²	Utilisé au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2020	Utilisé depuis le début de l'exercice à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 ²	Utilisé au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2019	Utilisé depuis le début de l'exercice à la fin du trimestre
Personnel ³	24 682	7 658	14 603	27 450	6 363	12 804
Transports et communications	882	6	16	821	218	368
Information	393	28	59	307	47	108
Services professionnels et spéciaux	4 483	851	1 335	5 025	667	977
Location	133	116	143	122	131	148
Services de réparation et d'entretien	45	-	-	71	4	10
Services publics, fournitures et approvisionnements	89	13	17	83	20	33
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	-	-	-	-	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	303	22	99	158	151	166
Paiements de transfert	517 117	105 878	256 568	228 565	35 344	57 452
Autres subventions et paiements	15	-	-3	48	(1)	(1)
Dépenses budgétaires totales	548 142	114 572	272 837	262 650	42 944	72 065

- 1 Les chiffres ont été arrondis pour rapprocher les tableaux.
 - 2 Les autorisations disponibles comprennent 75 % du Budget principal des dépenses en plus du Budget supplémentaire des dépenses (A), tel que disponible et accordé par le Parlement à la fin du trimestre (le reste des crédits est attendu en décembre 2020).
 - 3 Comprend les dépenses au titre du régime d'avantages sociaux des employés (RASE).
-